

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq et le douze décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le trois décembre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en exercice : **11**
Présents : 10
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Séverine CELLE - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE - Gérald GIBAUD - Sonia MAUREL - Jean-Baptiste SANGLARD - Catherine MATHIEU - Virginie MONTES - Catherine MOREL -

ABSENTS :

EXCUSES : Lionel PEYRELONG

SECRETAIRE DE SEANCE : Catherine Morel

OBJET : Location appartement sis 1 Rue de la Croisette à Mr Léo JOVER LOPEZ

Monsieur le Maire présente la demande de Mr Léo JOVER LOPEZ concernant la location de l'appartement, sis 1 Rue de la Croisette.

Il est proposé d'établir un bail identique à celui du précédent locataire, à savoir : bail établi pour 3 ans renouvelable, pour un loyer mensuel de 386 euros plus 100 € de charges. De plus, un forfait annuel pour l'électricité s'ajoutera au loyer ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Donne son accord** pour établir un bail avec Mr Léo JOVER LOPEZ pour la location de l'appartement, sis 1 Rue de la Croisette, pour un **loyer mensuel de 386 euros** (trois cent quatre-vingt-six euros) plus **100 € de charges** (cent euros), à compter du 1^{er} janvier 2026, plus un forfait pour l'électricité.

- **Donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour signer le bail.

Fait et délibéré en Mairie
le 12 décembre 2025
Le Maire :

Philippe DELABRE



Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture

043-214301863-20251216-25_12_005-DE
Reçu le 16/12/2025